ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question écrite n° 107850

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le « sommet mondial » à Besançon réunissant des étudiants de 23 pays. Lors de cette réunion une déclaration finale a été adoptée pour demander que les universités soient associées de très près aux politiques en faveur du développement durable. Il souhaiterait connaître les actions menées par les universités françaises en la matière.

Texte de la réponse

La problématique du développement durable constitue désormais une dimension essentielle de la société qui emporte de multiples conséquences dans les champs scientifiques, technologiques, industriels, environnementaux, sociaux et économiques. Les formations universitaires et, plus généralement, l'ensemble des formations relevant de l'enseignement supérieur sont ainsi appelées à évoluer en profondeur, notamment dans les domaines de l'agronomie, de l'eau, des déchets, du bâtiment, de l'énergie, de la chimie, des biens d'équipement et des transports. Les formations supérieures qui, comme les brevets de technicien supérieur (BTS) ou les diplômes universitaires de technologie (DUT), sont définies par des maquettes nationales ont vu leurs référentiels profondément mis à jour pour tenir compte des progrès de la recherche, des évolutions technologiques et des transformations de la demande sociale. Pour ce qui concerne les formations qui ne sont pas encadrées par des maquettes nationales mais conçues par les universités ou les écoles d'ingénieurs et soumises à l'habilitation de l'État, les évaluations auxquelles il est procédé avant toute décision d'habilitation portent une attention particulière à la prise en compte effective des exigences du développement durable ou de la croissance verte. À cet égard, il convient de rappeler que la stratégie nationale de la recherche et de l'innovation (SNRI) a fait de cette dimension un élément structurant de ses axes prioritaires et que les appels à projets lancés dans le cadre des investissements d'avenir y ont accordé également une place centrale. Les réponses des universités et des autres établissements d'enseignement supérieur ainsi que les projets déjà sélectionnés témoignent de l'importance du développement durable dans les programmes de recherche et dans les formations ainsi que dans les partenariats noués avec les entreprises et plus globalement avec le monde socioprofessionnel.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 107850
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE107850

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4710
Réponse publiée le : 5 juillet 2011, page 7370